



**Université
Cheikh Anta
Diop**

**Ecole Supérieure
d'Economie
Appliquée**



Séminaire sur le développement territorial et ses modes de gouvernance

27 au 31 Mars 2023

Plus d'informations
Centre de Recherche Appliquée

+221 78 325 44 37
+221 77 647 30 44
cellulerecherche.esea@ucad.edu.sn





Dates	Activités
27 février 2023	Lancement appel à candidature
10 mars 2023	Clôture de l'appel à candidature
15 mars 2023	Notifications aux lauréats
27 au 31 mars 2023	Séminaire



A propos de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée

Créée en 1963, L'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée forme des agents de développement pour le Sénégal et pour l'Afrique. Depuis 2008, l'ESEA est intégrée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est organisée en trois départements :

- Aménagement du territoire ; Environnement et Gestion urbaine (ATEGU)
- Développement communautaire et formation (DECOF)
- Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)
- Et un Centre de Recherche Appliquée

Les profils de sortie sont l'ingénierie en aménagement du territoire, en planification des organisations, en animation du développement et en médiation pédagogique. La formation à son objectif qui est la formation d'agents pour le développement économique et social des pays. L'offre de formation allie la formation théorique par les enseignements et la recherche et le service à la communauté par la mise en pratique à travers des stages.

Cette année, l'ESEA célèbre son soixantenaire à travers différentes activités qui s'articulent autour des missions de l'Université comme la recherche, l'enseignement et le service à la communauté. C'est dans cette perspective que l'ESEA organise un séminaire sur le développement territorial et ses modalités de gouvernance.

DÉPARTEMENTS

ATEGU

Une formation essentiellement liée à l'espace, la géographie et l'environnement avec comme dominantes : l'élaboration de schémas et de plans d'aménagement urbains et ruraux, la décentralisation et le développement des collectivités locales,...

DECOF

Une approche de spécialisation plutôt centrée sur les questions de sociologie des groupes, avec comme spécialisation en animation du développement, en élaboration de programme de formation et d'accompagnement, en méthodes participatives...

PEGO

Une formation plutôt orientée sur les questions économiques avec comme domaines : la planification économique, la gestion des projets, la micro finance, la gestion des organisation. Le département offre des formations dans la gestion de projet de développement

Contexte & Justifications

La question du développement territorial tend aujourd'hui à s'imposer dans les problématiques de développement, pour deux raisons : le tournant micro du développement, qui est passé d'une approche macroéconomique à la considération des intérêts des populations locales, ainsi que la multiplication et la complexification des parties prenantes des territoires, qui traduit une complexification et une sophistication croissantes des groupes de personnes et des cadres socio-économiques. Le niveau territorial concentre aujourd'hui toutes les strates et les problématiques du développement, car il est celui auquel s'appliquent les différentes lois, réglementations, règles et chartes édictés aux différents niveaux des Etats, des régions et du local, mais également le lieu d'où peuvent émerger de nouvelles dynamiques à partir des interactions entre les acteurs locaux.

Les recherches sur le développement territorial ont commencé dès les années 1980, avec les travaux sur les systèmes productifs, districts, milieux, systèmes de production localisés, puis clusters... et ont révélé toute l'importance des liens d'interaction et de coopération entre les acteurs productifs locaux, avec une préférence pour les activités d'innovation. C'est avant tout, à ce moment, la dimension productive qui a été prise en compte, avec une préférence pour les problématiques industrielles, voire agro-alimentaires. Depuis le milieu des années 2010, et compte tenu des changements à l'œuvre dans les territoires, cette approche a connu plusieurs extensions, qui ont visé à la compléter et à lui conférer un caractère plus général.

Tout d'abord, on a admis que, du côté productif, les activités d'innovation technologique ou industrielles portées dans les premiers travaux étaient trop particulières et qu'il fallait étendre ce cadre à toutes les activités humaines et économiques présentes au niveau local, en particulier les activités de service et les activités agricoles. De la même manière, les problématiques foncières et immobilières ont été intégrées à l'analyse, si bien que les innovations considérées ne sont plus seulement technologiques, mais également sociales, institutionnelles et organisationnelles. Toute forme de nouveauté fait partie des innovation territoriales.

De manière plus fondamentale, on a vu apparaître des recherches portant sur les processus de gouvernance territoriale, avec l'idée qu'il fallait ajouter un volet de gouvernance à la prise en considération des phénomènes de développement territorial. Pour se développer, il faut gouverner et organiser son territoire, d'où le fait de se pencher sur cette question essentielle. On a alors vu se dessiner les deux dimensions de la gouvernance territoriale. La première, la plus classique probablement, est fondée sur l'analyse des processus de coopération, et consiste à montrer comment les coalitions d'acteurs au niveau local permettent de porter des processus de développement, qu'il s'agisse de petites entreprises, de commerces, ou d'exploitations agricoles, dans les domaines des services ou de l'agriculture par exemple. La seconde, plus innovante, consiste à considérer les conflits et les oppositions qui marquent les étapes de développement comme des mises à l'épreuve de ce dernier. Loin d'être vécus comme des obstacles à une bonne gouvernance des territoires, ils apparaissent au contraire comme le révélateur des volontés des populations locales, et de leurs oppositions à certaines décisions provenant des pouvoirs publics ou de grandes structures de production par exemple.

OBJECTIFS

- Fournir à des chercheurs confirmés, chercheurs débutants et de futurs chercheurs une meilleure compréhension des évolutions théoriques, conceptuelles et méthodologiques du développement territorial
- Faciliter l'appropriation de l'innovation territoriale dans une démarche réflexive et transdisciplinaire pour pousser les jeunes chercheurs à réfléchir sur sa pertinence dans un contexte africain et notamment sénégalais
- Impulser une communauté de chercheurs sur la thématique du développement territorial et de ses modalités de gouvernance
- Mettre en place un réseau d'acteurs (cluster) (universités, Collectivités territoriales, secteur privé, société civile) autour du développement territorial.

CIBLES

- Enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- Doctorants ;
- Etudiants Master ;
- Professionnels ;

STRUCTURE DU SEMINAIRE

Le séminaire présentera les dimensions analytiques du développement territorial en s'appuyant sur une série d'études empiriques.

Les cinq séances sont ainsi structurés :

Séances	Titres
01	Du développement, au développement régional puis territorial
02	Les systèmes localisés de production, des pôles de croissance aux clusters
03	Les différentes dimensions de l'innovation territoriale
04	Les processus de gouvernance territoriale, de la coopération aux conflits
05	Les dynamiques de développement des territoires : chemins et bifurcations

coordination scientifique

André Torre
Directeur du séminaire

André Torre est Professeur d'Economie, Université Paris-Saclay, INRAE, AgroParistech, et Président du Centre INRAE de Corse. Il est rédacteur en chef de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine. Depuis 2019, il est président de l'ERSA.

Souleymane Dia
Directeur adjoint

Souleymane Dia est enseignant chercheur au département ATEGU de l'ESEA. Ses principaux centres d'intérêts en matière de recherche sont la gouvernance environnementale et la gestion des risques ; la géohistoire des vulnérabilités.

AUTRES INTERVENANTS

Plusieurs intervenants vont partager leurs expériences du développement territorial au Sénégal. Ils peuvent être issus

- De la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- Du secteur public ;
- De la société civile ;
- Du secteur privé ;

Comment Postuler ?

L'appel à candidatures pour le séminaire est publié le 18 février 2023. Les candidats intéressés soumettent un dossier de candidature en suivant la procédure ci-dessous :

PROCÉDURES DE CANDIDATURE

Un formulaire

1. Une lettre de candidature décrivant (a. Connaissance sur le développement territorial, b. Intérêt, c. Travaux) du candidat
2. Une lettre de motivation
3. Un Curriculum vitae (Deux pages maximum)
4. Une lettre d'affiliation institutionnelle signée par le chef de département ou le directeur de laboratoire

CLIQUEZ OU SCANNEZ



**IL PEUT VOUS ÊTRE DEMANDÉ DE
VOUS CONNECTER A VOTRE
COMPTE GMAIL**



ECOLE SUPÉRIEURE D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE

